

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 31

Artikel: Problème
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alors y m'fourr' dedans
Un énorme instrument,
Avec un manch' d'ivoire,
Qui m' tourn' dans la machoire.
J' manque de m'évanouiller.
Y v'nait de m' l'arracher.

J' dis tout d' même merci,
Quand j' m'aperçois, cristi !
Qu'il s'est trompé d' molaire,
Et que, douleur amère,
C'est la dent d'à côté
Qu'il vient de m'arracher.

Je m'écri' : Cré nom de nom !
Ça n' fait rien, qui m' répond,
Car pour la même somme,
Si vous voulez, jeune homme,
Nous allons recommencer,
J' vas vous la r'arracher.

Mais alors, pour le coup,
J' prends mes jamb's à mon cou,
Et je crie au dentiste
Qui s'élançe à ma piste :
Mon vieux, tu peux t' fouiller,
J' m'en f'rai pus arracher.

Après cet événement,
J'ai remporté ma dent ;
La voici toute blanche
Ainsi qu'une pervenche.
Pour mieux la conserver,
J' vas la faire encadrer.

La moral' de c' récit,
J' vas vous le dire ici :
C'est qu' lorsqu'n' dent vous gêne,
La chose est bien certaine,
Vaut mieux la fair' plomber
Que d' la faire arracher !

VILLEMER ET DELORMEL.

Concours international de Musique, à Genève.

Nos lecteurs savent que les 12, 13 et 14 de ce mois aura lieu à Genève un grand concours international de musique, vocal et instrumental. Quatre sociétés lausannoises y prendront part : le *Männerchor*, l'*Union chorale*, l'*Orphéon* et l'*Union instrumentale*.

Les amis de ces sociétés apprendront avec plaisir qu'elles organisent pour mercredi prochain 9 août, à 8 heures du soir, un concert dans le temple de St-François, concert dans lequel ne seront exécutés que les morceaux qu'elles ont dû préparer pour le concours.

La première partie du programme comprendra les chœurs imposés, qu'elles ont dû étudier dans un temps limité, et qui sont : *Waldabendschein*, de Schmelzer, pour le *Männerchor* ; l'*Avalanche*, de Semet, pour l'*Union chorale* ; *Chant d'avril*, de Ritz, pour l'*Orphéon* ; et une *Ouverture de concert*, de L. Junod, pour l'*Union instrumentale*.

Dans la seconde partie, chaque société exécutera le morceau de choix qu'elle a préparé pour le concours :

Le *Männerchor*, *In die See*, de Mœhring.

L'*Union chorale*, l'*Arche*, de Camille de Vos.

L'*Orphéon*, *Pâle étoile*, de Samuel.

L'*Union instrumentale*, *Ouverture de Poète et Paysan*, de Suppé.

M. Blanchet, notre excellent organiste, a bien voulu prêter son précieux concours à ce concert qui, nous n'en doutons pas, attirera tous les nombreux amis de nos sociétés qui ne pourront aller les entendre à Genève. M. Blanchet exécutera une *Fantaisie* pour orgue, de Stern.

Le syndic d'un de nos villages, causait un jour sur la place publique, en compagnie de plusieurs personnes, lorsqu'il vit venir de leur côté le cordonnier de l'endroit, qui avait la réputation de mentir avec une étonnante facilité.

— Voici le cordonnier, fit le syndic, voulez-vous parier que la première parole qu'il nous dira est un mensonge. Vous allez entendre :

— Eh bien, qu'est-ce que tu dis de bon, Sami ? demande-t-il au cordonnier.

— Je dis que vous êtes un bien brave homme, monsieur le syndic.

On voit d'ici la mine de ce dernier.

Deux personnes comparaisant devant le juge de paix pour liquider un différend, trouvent moyen, au lieu de se concilier, d'échanger des propos injurieux qui donnent lieu à plaintes pénales de part et d'autre.

Sur ce, nouvelle comparution devant le magistrat et audition des témoins qui assistaient à la première séance.

Est introduit un témoin, auquel le juge pose les questions d'usage. Il répond clairement et mieux que tous les autres, relève parfaitement les paroles prononcées par les prévenus. — Un de ces derniers ayant fait remarquer au juge que ce témoin n'était nullement présent à l'audience où les injures ont eu lieu, le témoin, avec un aplomb merveilleux, ajoute à sa déposition : « *Il est vrai que je n'étais pas présent, mais j'écoutais par le trou de la serrure et ai entendu tout ce qui a été dit.* »

Réponse au problème précédent : Il est 5 h. 8 m. 34 secondes. — Ont donné la solution : MM. I. Maire, Genève ; Von Gunten, Yverdon ; L. Capt, Orient-de-l'Orbe ; I. Matthey, Echallens ; Bonvalet, La Rusille ; L. Bovey, Ursins ; Versel, Rovray ; Thuillard, Crissier ; Champion, Genève ; F. Gauty, Lutry ; Dony, Cossonay ; Bastian, Forel ; Rossier-Richard, Vevey ; Fonjallaz, Epesses ; Favre, Echallens.

Problème.

Un père a 48 ans, son fils 12 ; on demande : 1° dans combien d'années l'âge du père sera triple de l'âge du fils ; 2° combien y a-t-il d'années que l'âge du père était 7 fois l'âge du fils ?

La livraison d'août de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants : Ludovic Arioste, d'après les biographes et les critiques récents, par M. Marc Monnier. — Pauvre Marcel. — Nouvelle, par M. T. Combe. — Essai d'histoire religieuse. — Le culte des images, par M. Fréd. Frossard. (Troisième et dernière partie.) — Le mouvement littéraire en Espagne, par M. E. Rios. — L'éducation d'un gentilhomme au XVII^e siècle, par M. Arvède Barine. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique. —

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}